Ce n° 1 de la collection, après bien des recherches, a été retrouvé brisé, avec d'autres débris, dans une caisse enfouie dans une armoire, où il dormait... depuis quand? M. Tenaillon nous le présente : c'est une ravissante petite amphore de 8 cm. environ, fond noir à sujets rouges. L'artiste M. Emery, qui a déjà donné ses soins éclairés à bien des pièces du musée, l'a remise en état de figurer en bonne place, parmi ses grands frères.

**

M. Carolus Barré. — Un fait divers à Compiègne en 1384

Notre Président nous fait le récit d'une agression dont se rendit coupable Laurent de l'Eglise envers Henri Aucher,

le 25 juillet 1384.

Ce fait de minime importance par lui-même est très caractéristique des mœurs de l'époque. On le trouvera raconté tout au long dans « Le fief du Travail », publié dans un prochain Bulletin.

*

M. JAMET. — Pierrefonds, rendez-vous de Chasses Royales et Impériales

Après une poétique évocation du château de Pierrefonds émergeant de la haute futaie, M. Jamet nous présente la forêt de Cuise qui l'entoure, lieu d'élection de chasse depuis les temps les plus reculés. Les rois Francs et les Carolingiens « y poursuivaient l'urus gigantesque, le bison barbu,

l'ours, le buffle, le sanglier, le loup ».

A la fin du XIV° siècle, Louis d'Orléans, duc de Valois, construisit le château dont nous admirons aujourd'hui la reconstitution; son fils Charles, le poète, le prisonnier d'Azincourt, séjourna à Pierrefonds lorsqu'il revint de captivité; et les chasses qu'il donna furent prétextes à fêtes galantes dont notre confrère nous dépeint un gracieux épisode: la présentation d'un cerf privé à la femme de Ch d'Orléans Marie de Clèves.

Ch. d'Orléans, Marie de Clèves.

François I^{ot} et les Valois vinrent tous au château de Pierrefonds et chassèrent dans sa forét, qui vit aussi les

équipages du roi Henri IV.

M. Jamet nous présente un veneur-poète, Guillaume du Sable, gentilhomme ordinaire de la vénerie du roi pendant 58 ans. Ce poète vécut longtemps, et mourut en 1615, à Pierrefonds, à l'orée de la forêt, rimaillant, dédiant ses

ouvrages aux grands, et n'en étant pas plus riche.

Cette date marque la fin de la splendeur du château : deux ans plus tard, Richelieu le fait démanteler. Les derniers Bourbons se désintéressent de ces ruines qui furent rachetées en 1813 par Napoléon I^{ér}. Sous l'inspiration d'Eugénie qui rêvait d'en faire la résidence d'été du petit Prince

Impérial, Napoléon III fit reconstruire le château. Les chasses à courre, remises en honneur par Charles X, eurent un éclat particulier grâce à l'impératrice, jusqu'à la chute

de l'empire.

M. Jamet, en terminant, souhaite que le projet de faire de Pierrefonds un musée de la chasse et de la pêche soit réalisé et émet le vœu que les copies des tombeaux de Louis d'Orléans et de Valentine Visconti, sa femme, qui sont à St-Denis, soient placées dans la chapelle du château.

Notre jeune confrère est vivement félicité de l'intérêt

et de la tenue littéraire de sa communication.

* **

M. Jacques Robiquet. — Nouvelle documentation de l'Histoire décorative et mobilière du Palais (Suite)

M. Jacques Robiquet poursuit l'exposé de son guide documentaire sur les origines certaines des décors et des mobiliers d'art du Palais. Il en arrive à la période I^{er} Empire, beaucoup mieux étudiée par ailleurs, grâce aux soins d'excellents spécialistes.

Il s'attache à dégager, des papiers d'archives, les preuves inédites des intentions de Napoléon relatives à sa résidence compiégnoise, ou même certains côtés de sa psychologie, alors que le nouveau maître de l'Europe songe à

imposer l'hérédité de sa descendance.

A notre grand regret, le manque de place nous oblige à mutiler la très intéressante communication de M. Robiquet; mais nous espérons que rien ne viendra retarder la publication de son ouvrage qui aura certainement un succès mérité.

*.

M. L'Ourson. — Souvenir d'un otage (Suite)

En juillet 1916, la vie s'organise pour les 400 évacués appartenant à 23 communes de la région de Ham, grâce à l'accueil fraternel de la population, et malgré les exigences et les tracasseries des Allemands: Interdiction de se promener dans les rues sans motif, de se grouper à plus de 3 personnes; obligation de saluer les officiers et même les gendarmes, etc., toutes ces obligations et défenses sous menace de prison.

De plus, les chefs de groupe sont assaillis de demandes de renseignements auxquels il faut répondre sans délai. Ils décident, d'autre part, d'adresser une note à la Gazette des Ardennes afin de tâcher de faire parvenir des nouvelles à

leurs familles.

Il est distribué'à chacun une carte d'identité qu'on doit toujours avoir sur soi, et tout homme de 17 à 45 ans doit porter un brassard rouge, toujours sous peine de prison.

M. L'Ourson, qui nous a fort intéressé et ému tout le long de son récit, doit terminer la lecture de ses souvenirs à une prochaine séance.